



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 17 et 18 mars 2021

La CFDT souhaite vous éclairer et vous apporter toutes les informations sur les ASC 2021. Nous échangerons avec vous le jeudi 8 avril à 10h à travers une Coop'net.

Activités Sociales et Culturelles

CHÈQUES-VACANCES 2021 : La 1ère session de commande de Chèques-Vacances est ouverte jusqu'au vendredi 28 mai 2021 inclus. Les Chèques-Vacances seront valables jusqu'en décembre 2023.

VACANCES ENFANTS ÉTÉ 2021 : Le catalogue vacances enfants été 2021 est en ligne jusqu'au 18 mai 2021 inclus.

BRIDGE : PROJET D'UNE SALLE DE SPORT ET D'UNE CONCIERGERIE

La création d'une salle de sport et d'une conciergerie faisait partie intégrante du projet Bridge. La CFDT a voté une résolution prenant acte de cette initiative unilatérale de la Direction, exonérant le CSEE de toute responsabilité quant à sa gestion.

(suite dans documents)



La CFDT souhaite vous informer et vous apporter toutes les informations sur les ASC 2021. Nous échangeons avec vous leinfo@cfdt.fr à travers notre Comp'act.

Activités Sociales et Culturelles

CHEQUES-VACANCES 2021 : La 1^{ère} session de demande de Cheques-Vacances est ouverte jusqu'au vendredi 18 mars 2021 inclus. Les Cheques-Vacances seront validés jusqu'en décembre 2021.

VACANCES ENFANTS ETE 2021 : La catalogue vacances enfants été 2021 est en ligne jusqu'au 18 mars 2021 inclus.

BRIDGE : PROJET D'UNE SALLE DE SPORT ET D'UNE CONCIERGE

La création d'une salle de sport et d'une conciergerie faisait partie intégrante du projet Bridge. La CFDT a vu une réalisation possible avec de cette initiative capitale de la Direction, notamment la CSEE de toute responsabilité quant à sa portée.

Concertation sur le projet de réaménagement vers le site d'Asa Seine à Troy les Mouillans pour les salariés d'Orange MEA

Les salariés d'Orange MEA s'installent en juillet 2021 dans le bâtiment Asa Seine à Troy les Mouillans (77), cité à proximité de Bridge. L'aménagement se fera sur un modèle dit « dynamique », avec 56 postes de travail. Il s'agit d'un changement important d'environnement de travail pour les 309 salariés.

Un questionnaire à destination des salariés et une analyse des besoins de la prestation ont permis de faire apparaître trois critères importants pour les salariés : le confort, l'ergonomie du poste de travail ainsi que la qualité et la typologie des salles de réunion et des « salles ».

Les quartiers de travail seront définis par salles et équipes d'activité. Ils bénéficieront d'outils performants : accès de rétroéclairage ajustable aux besoins, espaces d'espaces collaboratifs avec des écrans et des équipements audio et vidéo permettant les réunions avec Caméra ou les filiales, avec un double écran selon les besoins.

Une première étude fait ressortir les premières pistes d'amélioration : des écrans abouchés sur piste de 1,7m de haut seront positionnés pour les postes « de la circulation », des écrans tous hauteurs pour les salles de réunion, les boîtes, entre autres quaternes, derrière les usagers.

Une sono conçue acoustique sera ajoutée à la maquette, le remplacement du plafond actuel par un plafond avec un autre système et tous les salariés seront équipés de casques sans fil à réduction de bruit.

Malgré tout, il s'agit d'une préconception forte des salariés sur le sujet et les attentes sont élevées, une expertise acoustique sera menée à la demande des Organisations Syndicales et en accord avec l'Etatopole. Elle sera réalisée en deux phases : une phase avant travaux sur la base d'une modification acoustique et une phase après aménagement (espace inoccupé et espace occupé).

La CFDT a été au cœur favorable pour les raisons suivantes : il s'agit d'un projet et l'ensemble des acteurs de la prestation des équipes ont été associés à la mise en place de ce projet, le questionnaire réalisé a permis de recueillir leurs souhaits et répondre à leurs attentes, les échanges avec l'ensemble des élus ont permis de faire évoluer les environnements de travail.

La CFDT a demandé au suivi de ce projet dans le contexte des évolutions des environnements de travail après installation des équipes, un budget adapté aux modifications nécessaires à l'amélioration des espaces de travail et la prise en compte de primes d'aggrégation du temps de trajet selon les règles en vigueur.

Documents

[FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 17 et 18 mars 2021](#)